

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le mercredi 6 mai 2020 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

- 
- Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée  
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée
- M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec  
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec  
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec  
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec  
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec  
M. Patrick Voyer, conseiller de la Ville de Québec, en remplacement du maire Régis Labeaume
- Est également présent: M<sup>e</sup> Julien Lefrançois, assistant-greffier
- Sont absents: M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec  
Mme Sylvie Papillon, mairesse suppléante de la Ville de L'Ancienne-Lorette

### **Ouverture de la séance**

---

À 10 h 30, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

**CA-2020-0220**

### **Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand, appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0221**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 22 avril 2020**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 22 avril 2020, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Communications écrites au conseil**

---

- Dépôt du rapport financier de la Ville de Québec, incluant le rapport du vérificateur général sur les états financiers, le rapport du vérificateur externe et le rapport de la reddition de comptes pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019.
- Dépôt du *Rapport financier 2019 de la Communauté métropolitaine de Québec*.

**Période d'intervention des membres du conseil**

---

Il n'y a eu aucune intervention des membres du conseil.

**Adoption des résolutions**

---

**CA-2020-0222**

**Adoption du document indiquant la nature des modifications que la Ville de Québec doit apporter à sa réglementation d'urbanisme, à la suite de l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé concernant deux dérogations à l'égard des plaines inondables*, R.A.V.Q. 1311 - **PA2019-154** (Ra-2168)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'adopter, conformément à l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, chapitre A-19.1, le document adopté en vertu de la résolution CA-2019-0599 du 18 décembre 2019, indiquant la nature des modifications que la Ville de Québec doit apporter à sa réglementation d'urbanisme, à la suite de l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0223**

**Adjudication de contrats pour l'entretien sanitaire de divers bâtiments (19 lots) (Appel d'offres public 73101) - AP2020-244 (CT-2475673, 2475779, CT-2475690, 2475724, CT-2475794, 2475844, CT-2475858, 2475871, CT-2475877, 2475890, CT-2475912, 2475936, CT-2476474, CT-2476699, 2476722, CT-2476736, 2477070) — (Ra-2193)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats pour l'entretien sanitaire de divers bâtiments (19 lots), et ce, de la date d'adjudication au 30 avril 2024, conformément à la demande publique de soumissions 73101 et aux prix unitaires de leurs lots respectifs, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes :

- Lots 1 et 4 : *Entretien Costa enr.*, pour les sommes de 135 000,80 \$ et 129 680 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 10 mars 2020;
- Lots 2, 3, 12, 13 et 14 : *GRH Entretien inc.*, pour les sommes de 397 933 \$, 358 043,50 \$, 214 992 \$, 553 516 \$ et 285 308 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 12 mars 2020;
- Lots 5 et 18 : *ML Entretien multiservices*, pour les sommes de 336 448 \$ et 1 330 184 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 12 mars 2020;
- Lots 6, 7, 8, 10 et 16 : *Conciergerie McKinnon inc.*, pour les sommes de 758 179,52 \$, 257 313,64 \$, 328 797,76 \$, 505 093,64 \$ et 421 848,72 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 10 mars 2020;
- Lots 9 et 19 : *Service Sanitaire Frontenac ltée*, pour les sommes de 861 120 \$ et 399 196 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 9 mars 2020;
- Lot 11 : *9355-2966 Québec inc. (Elka Service)*, pour une somme de 189 834 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 10 mars 2020.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Entente de collaboration numéro 201859 entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, relative au partage des coûts de réfection de structures à responsabilités partagées - GI2020-001 (CT-GI2020-001) — (Ra-2193)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'entente de collaboration numéro 201859 entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, relative au partage des coûts de réfection de structures à responsabilités partagées, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° de modifier la fiche PIQ 2042001-V pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2020 du Service de l'ingénierie d'un montant de 696 683 \$;
- 3° de modifier la fiche PIQ 2042001-A pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2020 du Service de l'ingénierie d'un montant de 323 317 \$.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialité mise en service – Centrale de police – Nouvelle construction (BAT 2016-101) – Accompagnement dans l'arrimage des pratiques de mise en service (BAT 2018-304) (Appel d'offres public 73173) - AP2020-247 (CT-2477492) — (Ra-2194)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adjuger, à *Ambioner inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie spécialité mise en service – Centrale de police – Nouvelle construction (BAT 2016-101) – Accompagnement dans l'arrimage des pratiques de mise en service (BAT 2018-304), pour une période d'au plus 36 mois, pour une somme estimée à 693 630 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73173 et à sa soumission du 17 mars 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021, 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Appropriation d'une somme pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la COVID-19 - DE2020-122 (CT-DE2020-122) — (Ra-2194)**

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et

qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'approprier une somme maximale de 10 000 000 \$ à même le *Fonds local d'investissement*, pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la *COVID-19*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2020-0227

**Lettre d'acceptation de travaux à coûts réels transmise à la Ville de Québec par *Énergir*, dans le cadre des travaux de réfection des conduites d'adduction phase 9 sur le chemin Sainte-Foy et l'avenue Cartier (PSP170445) – Arrondissement de La Cité-Limoilou - IN2020-012 (CT-2478634) — (Ra-2194)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'approuver les modalités de la lettre d'acceptation de travaux à coûts réels (projet no 60-003775), transmise à la Ville de Québec par *Énergir* le 27 février 2020 pour les travaux de déviation d'une conduite principale de gaz ainsi que le transfert de 10 branchements sur la nouvelle conduite afin de permettre les travaux de réfection des conduites d'adduction phase 9 sur le chemin Sainte-Foy et l'avenue Cartier, jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer ladite lettre;
- 3° d'autoriser le versement d'une somme de 128 511,69 \$, plus les taxes applicables, à *Énergir*, conditionnellement à la réalisation des travaux de déviation de la conduite principale de gaz, tel que requis par les travaux de réfection des conduites d'adduction phase 9 sur le chemin Sainte-Foy et l'avenue Cartier, et sur présentation des pièces justificatives.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2020-0228

**Renouvellement du recueil des *Conditions de travail des membres du personnel occasionnel non syndiqué d'ExpoCité 2019-2023* - RH2020-349 (Ra-2194)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu :

- 1° d'approuver le renouvellement du recueil des *Conditions de travail des membres du personnel occasionnel non*

*syndiqué d'ExpoCité 2019–2023*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le document joint au sommaire décisionnel;

- 2° d'autoriser le Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0229**

**Addenda numéro 1 relatif au protocole d'entente entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.6 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (dossier no 556501) pour le projet de l'amphithéâtre - DG2020-008 (Ra-2195)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'addenda numéro 1 relatif au protocole d'entente entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.6 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (dossier no 556501) pour le projet de l'amphithéâtre, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit addenda joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0230**

**Appropriation d'un montant à même l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance d'agglomération, pour couvrir les coûts de compétence d'agglomération relatifs à la situation d'exception liée à la pandémie de la COVID-19 - DG2020-017 (CT-DG2020-017) — (Ra-2195)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'approprier un montant de 200 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance d'agglomération, pour couvrir les coûts de compétence d'agglomération relatifs à la situation d'exception liée à la pandémie de la COVID-19;
- 2° d'autoriser le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0231**

**Annulation de l'excédent de fonctionnement affecté pour les opérations de déneigement d'agglomération - FN2020-021 (CT-FN2020-021) — (Ra-2195)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser le virement d'un montant de 2 441 654 \$ de l'excédent de fonctionnement affecté pour les opérations de déneigement d'agglomération vers l'excédent de fonctionnement non affecté d'agglomération, et d'annuler l'excédent de fonctionnement affecté pour les opérations de déneigement d'agglomération

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Avis de motion**

---

**CAAM-2020-0232**

***Avis de motion relatif au Règlement de l'agglomération sur des travaux d'élaboration et de mise en oeuvre de la partie d'une stratégie de développement durable relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1340, et dépôt du projet de règlement - PA2020-025 (Ra-2194)***

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement ordonnant des travaux divers d'élaboration et de mise en oeuvre de la partie d'une stratégie de développement durable portant sur des domaines relevant de la compétence d'agglomération, l'octroi des contrats de services professionnels et techniques et l'embauche du personnel y afférents de même que l'acquisition des biens, d'immeubles et de servitudes ainsi que le versement des subventions et des contributions financières nécessaires à la réalisation desdits travaux.

Ce règlement prévoit une dépense de 800 000 \$ pour les travaux, les services professionnels et techniques, l'embauche du personnel, l'acquisition des biens, d'immeubles et de servitudes et le versement des subventions et des contributions financières ainsi ordonnés et décrète un emprunt du même montant remboursable sur une période de cinq ans.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

**CA-2020-0233**

**Appropriation de 80 000 \$ au fonds général de l'agglomération - PA2020-025 (Ra-2194)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'approprier un montant de 80 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1340. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Adoption de règlements**

---

**CA-2020-0234**

***Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement au retrait de certains lots de la zone de permis de stationnement 14, R.A.V.Q. 1338 - [TM2020-032](#)***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement au retrait de certains lots de la zone de permis de stationnement 14, R.A.V.Q. 1338.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0235**

***Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Programme de soutien financier aux sociétés de développement commercial relativement au traitement des demandes de soutien financier, R.A.V.Q. 1339 - [DE2020-107](#)***

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Programme de soutien financier aux sociétés de développement commercial relativement au traitement des demandes de soutien financier (R.A.V.Q. 1339).*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité



## **Période de questions des citoyens**

---

La séance ayant été tenue sans la présence du public, aucune question n'a été posée.

## **Clôture de la séance**

---

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 40.

Steeve Verret  
Président

Julien Lefrançois  
Assistant-greffier

JL/ir